

Sur un organisme démocratique

Hélène Beauchamp

Numéro 15 (2), 1980

Un théâtre « intervenant » : A.C.T.A./A.Q.J.T. (1958-1980)

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/16570ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Cahiers de théâtre Jeu inc.

ISSN

0382-0335 (imprimé)

1923-2578 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Beauchamp, H. (1980). Sur un organisme démocratique. *Jeu*, (15), 123–129.

sur un organisme démocratique

des membres et des permanents

L'A.C.T.A.-A.Q.J.T., les procès-verbaux nous permettent de le vérifier, a évolué au gré des délibérations de ses comités exécutifs et de ses conseils d'administration dont les officiers, élus lors des congrès annuels, devaient répondre des mandats qui leur étaient confiés par l'ensemble des membres. Ces élus, issus de diverses troupes et régions, ont eu une voix prépondérante quant à l'orientation de l'organisme.

La permanence et, dans les premières années, le secrétariat sont demeurés le centre névralgique de toute l'activité de l'organisme. C'est là que les demandes et projets sont acheminés, que les réunions sont convoquées, que les lettres et les bulletins de liaison s'écrivent et que les calendriers d'événements se planifient. La permanence, en somme, est le lieu vital, la présence en continuité, le point de ralliement des forces, des idées, des personnes. S'il est tout à fait normal que les individus engagés par l'A.C.T.A.-A.Q.J.T. (chef de secrétariat, directeur, responsable de l'information, permanents) acquièrent, par la force des choses et à cause du lieu de convergence qu'ils occupent, une expérience et une connaissance des besoins qui leur donnent une influence certaine et un pouvoir d'organisation, il est aussi tout à fait évident qu'ils n'ont pu être utilisés de façon centralisatrice et abusive. Il est inutile de nier que les permanents, ayant une vue d'ensemble sur le développement de l'activité théâtrale et maintenant des rapports constants soit avec le C.E.A.D., soit avec les organismes des divers paliers gouvernementaux, ont présenté des analyses et des points de vue à l'appui de certaines politiques; mais il est possible d'affirmer, sans crainte de se tromper, que l'ensemble des membres a toujours porté la responsabilité des décisions qui ont défini l'Association.

Certaines troupes, voire certains individus, ont pu, à certains moments, proposer une analyse qui ralliait l'ensemble des forces, susciter des réflexions qui faisaient franchir des étapes décisives à l'Association, sur le plan de ses structures comme des positions idéologiques. Il n'en demeure pas moins que des positions minoritaires ou par trop marginales ont, la plupart du temps, été écartées pour reconsidération ultérieure ou carrément éliminées. C'est ce qui explique que le mouvement minoritaire de démissions de 1975, même s'il était amené par une troupe qui exerçait un *leadership* et appuyé par l'équipe des permanents, n'ait pas réussi à désarticuler totalement l'Association. C'est ce qui explique aussi, à l'autre extrême, qu'on ait pu parler, à certains autres moments, de

l'attentisme des permanents, de leur «trop grand souci» d'une consultation incessante qui pouvait s'avérer paralysante.

Un organisme démocratique, en dernière analyse, en est un qui tire ses mandats des assemblées générales régulières de ses membres, qui oriente ses activités selon les besoins exprimés par eux et qui compte sur leur participation pour la réalisation d'activités ou pour le travail à l'intérieur de comités permanents et temporaires. Une association démocratique est intimement liée à ses membres, ce qui ne veut pas dire, et c'est d'ailleurs le cas de l'A.Q.J.T., que ses actions ne correspondent pas aux besoins des praticiens qui n'en sont pas membres.

des besoins et des réponses

L'A.C.T.A.-A.Q.J.T. a toujours gardé comme mandat prioritaire de favoriser le développement des forces progressistes en création théâtrale. L'accent a parfois été mis sur telle réalité plutôt que sur telle autre, mais ces choix, la plupart du temps, ont été faits en accord, fondamentalement, avec une analyse sociale et politique autant que culturelle. C'est-à-dire que, si le théâtre a toujours été au centre des débats à l'A.C.T.A.-A.Q.J.T., il a pu s'agir, selon la conjoncture ou les époques, de théâtre de création, de théâtre d'amateurs, de théâtre en région, d'animation théâtrale, de théâtre d'étudiants, de théâtre populaire, etc., car ces débats correspondaient aux besoins exprimés par les membres qui, eux, connaissaient les besoins de leur région, de leur troupe, de leur communauté, de leur groupe social.

Plus encore, il s'est avéré que les besoins, exprimés par les membres et auxquels l'Association répondait, coïncidaient avec les besoins des non-membres, praticiens du même métier et donc soumis aux mêmes conditions sociales, économiques, culturelles et politiques. C'est ainsi, il faut bien le dire, que les retombées des activités des membres et de l'Association ont enrichi l'ensemble de la pratique théâtrale. La bibliothèque de l'A.C.T.A. mettait en circulation des textes introuvables ailleurs; les festivals annuels diffusaient les produits de la création théâtrale, ce que ne faisaient pas toujours adéquatement les journaux et autres média. Plus tard, les divers comités de travail mis sur pied à l'intérieur de l'organisme ont répondu à la fois aux besoins des membres et des non-membres. L'A.C.T.A.-A.Q.J.T. a donc été, dans sa pratique, un organisme démocratique largement responsable, plus qu'il n'y peut paraître à première vue, de l'animation globale des jeunes théâtres.

Les quelques exemples qui suivent viennent appuyer ce point de vue. Un document intitulé *Mémoire de l'Association québécoise du jeune théâtre*, daté de septembre 1976, répond au Livre vert, *Pour l'évolution de la politique culturelle*, du ministre des Affaires culturelles d'alors, M. Jean-Paul L'Allier. Citons quelques passages de son premier chapitre, «le Jeune Théâtre», où il est facile de constater que la définition avancée n'est pas réductible aux seules troupes de l'A.Q.J.T.:

«Parallèlement aux grandes compagnies, concentrées à Montréal et à Québec, se sont formées depuis quelques années plusieurs troupes permanentes de théâtre issues pour la plupart de regroupements temporaires.

Ces troupes ont été à l'origine d'un mouvement qui a été amené à se définir et à se préciser de

plus en plus avec les années. Celui du Jeune Théâtre.

Soucieuses de renouveau et de dépassement et n'étant pas indifférentes aux critères de qualité, d'originalité et de participation, ces troupes font du Jeune Théâtre dans la mesure où elles refusent « à cause d'un idéal de vie, d'être embrigadées dans un système où les structures prennent le pas sur la partie créatrice¹. » Dans la mesure également où elles refusent l'industrie du théâtre et où leur moyen d'expression leur sert avant tout d'outil de réflexion. (...)

Le Jeune Théâtre possède des caractéristiques qui lui sont propres.

Il est d'abord un théâtre essentiellement basé sur la création et la recherche. En dehors de la création, le Jeune Théâtre n'a pas sa raison d'être. (...)

Le Jeune Théâtre possède aussi la caractéristique d'être formé de troupes permanentes en ce sens qu'elles fonctionnent sensiblement avec le même groupe d'acteurs et de techniciens, souvent même avec un auteur. De pigiste qu'il est dans les grandes compagnies, l'acteur devient l'élément-moteur dans une troupe de Jeune Théâtre. Cette implication nouvelle de l'acteur dans la démarche et le fonctionnement de la troupe ne peut qu'amener un nouveau théâtre.

Par toutes ces caractéristiques, le Jeune Théâtre ne peut être conçu comme un sous-produit, une relève et une banque de ressources pour les grandes compagnies mais comme un autre théâtre, un nouveau théâtre.»

1. Rapport Miville-Deschênes sur la situation du théâtre au Québec, p. 78.

Deux ans plus tard, Louis-Dominique Lavigne, Simon Leblanc et Lise Roy, pour le Comité d'animation politique de l'A.Q.J.T., écrivaient *le livre Blanc sur la culture, un texte habile... trop habile*, en réponse à la *Politique québécoise du développement culturel* du ministre d'État au Développement culturel, M. Camille Laurin. Encore là, l'analyse dépasse les cadres de l'A.Q.J.T. :

« Le Livre Blanc de Monsieur L'Allier, ex-ministre des Affaires culturelles sous « la mauvaise administration libérale », se voulait beaucoup novateur, moderne et cohérent. Le magique 15 novembre n'a guère transformé cette jungle culturelle qui continue à aliéner le peuple de sa prise en charge. L'exploitation des goûts populaires épaula celle qui garantit les profits à l'industrie. Notre système économique doit organiser sa reproduction s'il veut durer. Sans doute est-ce pour cela que ses institutions politiques, dont fait partie le gouvernement québécois actuel, ferment les yeux autant devant une diffusion coûteuse de produits culturels élitaires que devant la décadence populiste que nous offre sur un plateau d'argent le canal DIX, le Théâtre des Variétés, les télé-romans et les films insipides. Pendant ce temps, les travailleurs culturels de disciplines aussi diverses que la danse, le théâtre, le cinéma, l'écriture, la peinture et la musique, qui participent au développement d'une culture populaire qui appartiendrait aux Québécois, sont autant négligés sous un régime péquiste que libéral.»¹

Par ailleurs, les membres de l'A.Q.J.T., par l'intermédiaire d'un Comité d'étude du formulaire de subvention, devenu ensuite Table de concertation, ont certainement contribué à améliorer les mécanismes d'attribution de subventions aux organismes culturels. Georges Comtois, Michel Breton, Jean-Léon Rondeau et Robert Dion écrivent et présentent au ministère des Affaires culturelles du Québec, en janvier 1978, *Une politique de développement des troupes de métier du jeune théâtre* où, après analyse, au chapitre de « la Politique de subvention aux troupes », ils demandent :

« a. Un secteur Jeune Théâtre

Nous demandons au ministère des Affaires Culturelles et au Conseil des Arts de reconnaître le Jeune Théâtre en lui accordant un secteur spécifique à l'intérieur de leurs organisations. Ce secteur doit comprendre les troupes de Jeune Théâtre pour enfants et (ou) pour adolescents et (ou) pour adultes.

1. *Jeu 12*, p. 243-247.

b. L'équilibre entre les secteurs

Nous demandons au M.A.C. et au Conseil des Arts d'équilibrer leurs subventions entre les différents secteurs du théâtre québécois.

Cet équilibre devra se faire à partir de critères particuliers pour chaque secteur.»

Les auteurs recommandent par la suite la création d'un «comité de distribution des subventions aux troupes» et l'utilisation d'un «formulaire spécifique au Jeune Théâtre», car ils jugent le formulaire 77 inadéquat pour leur type de troupe.

Plus tard, à l'occasion du 1er mai 1979, le Comité d'animation politique, sous la signature de Marie-Johanne Adam et Lise Roy cette fois, produit un texte alignant des chiffres et analysant les conditions de vie des travailleurs culturels, qui fait état de ce que vivent de nombreux artisans:

« Artistes... et travailleurs» (extraits)

(...)

« Comme l'argent est affaire de chiffres, nous avons recueilli des données provenant de quatre troupes de métier, membres de l'A.Q.J.T. (le Carton, la Grosse Valise, le Parminou, le Quartier). Nous avons établi des moyennes (à partir de l'année 1978, les chiffres de 1979 n'étant pas encore compilés) dans le but de vous informer d'une réalité que vivent bon nombre de troupes. Le tableau qui suit se veut simplement un incide et non pas une étude exhaustive (et l'indice est plutôt étonnant...).

1978	Moyenne
Travailleurs/travailleuses à plein temps (11 mois/année).....	8
Salaire/semaine.....	112 \$
Salaire/horaire.....	2,50 \$
Salaire annuel.....	5 824 \$
Heures/semaine.....	45
Entrées d'argent (vente de spectacles et animation).....	43 230 \$
Dépenses (salaires et fonctionnement).....	66 750 \$
Subventions (provinciales et fédérales).....	26 662 \$

Ces chiffres ont même réussi à nous étonner nous-mêmes!

Ils font état d'une situation déplorable vécue par bon nombre d'intervenants culturels. Car il nous semble que les conditions de vie décrites plus haut peuvent fort bien se comparer à celles vécues par d'autres artisans culturels. La Culture représente un facteur important dans la vie de l'Homme. Au Québec, comme ailleurs, des hommes et des femmes [font] le choix de travailler à l'intérieur de ce secteur. En tant que travailleurs et travailleuses culturels nous voulons vivre de notre métier. Nous voulons que notre travail soit reconnu comme tel et que, conséquemment, l'État ne fasse pas que subventionner une minorité (déjà largement établie). Les fonds publics doivent se répartir équitablement et nous croyons y avoir une part légitime.»

C'est dire que l'A.Q.J.T., par les comités de travail auxquels participent ses membres, vise à répondre aux besoins immédiats de ses adhérents, mais aussi, et presque automatiquement, à ceux des autres membres de la profession. Il n'en reste pas moins que ce sont les membres de l'organisme, individus et



XIXe Congrès de l'A.Q.J.T. au Cegep du Vieux-Montréal, 1976.

groupes, qui ont toujours engagé beaucoup de temps et d'énergie dans ces travaux et comités...

le comité de théâtre pour enfants

Le Comité de théâtre pour enfants constitue sans doute l'exemple le plus probant de l'intervention démocratique de l'Association dans un domaine théâtral qui se cherchait une définition, une force propre et un point de ralliement. Précédemment, le C.E.A.D. avait réuni de nombreux praticiens du théâtre pour enfants, mais le projet d'association alors ébauché n'avait pas été mené à terme. La Corporation du Festival d'été de Longueuil avait donné, à deux reprises, l'occasion aux troupes de se produire dans le cadre de son festival, mais les praticiens souhaitaient autre chose qu'un festival de diffusion. À l'été 1975, lors du deuxième Festival de théâtre pour enfants, les troupes présentes émettent le souhait de constituer un comité représentatif des intervenants en théâtre pour enfants et décident de convoquer une Assemblée générale: le 10 janvier 1976, 14 troupes (39 personnes) et 7 observateurs sont présents. Les points suivants sont inscrits au procès-verbal:

« N° 3. Analyse des possibilités de regroupement:

1. Comité organisateur du Festival de théâtre pour enfants sous l'égide du Festival d'été de Longueuil;

2. Association indépendante de théâtre pour enfants du Québec;

3. Comité du Festival de théâtre pour enfants chapeauté par l'A.Q.J.T.

N° 4. Il est proposé que le festival de théâtre pour enfants soit une activité annuelle de l'A.Q.J.T. chapeauté par elle et organisée par un comité élu lors de la dernière journée du Festival pour enfants par les troupes de théâtre pour enfants et les intervenants en théâtre pour enfants, membres en règle de l'A.Q.J.T.

N° 5. Que le comité de théâtre pour enfants pour cette année soit formé d'un membre par troupe désireuse de participer à l'organisation du Festival de théâtre pour enfants 1976.

Ce premier comité sera formé de: André Boulanger (Théâtre de Carton), Denis Lagueux (Lacanerrie), Louise Campeau (Compagnie à 4 pattes), Denis Girard (Théâtre sans adultes), Pierre Tremblay (Théâtre de l'Oeil), Danièle Dupuy (Famille Corriveau), Daniel Meilleur (le Théâtre de la Marmaille), Michel Dallaire (la Bebelle).

N° 6. Que le mandat du Comité de théâtre pour enfants soit: de préparer le Festival de théâtre pour enfants 1976; d'établir des liens avec l'A.Q.J.T.»

26 janvier 1976: Réunion du Comité de théâtre pour enfants:

« N° 3. Que le statut du Comité de théâtre pour enfants soit: comité plénier ayant un pouvoir décisionnel en ce qui concerne l'organisation du théâtre pour enfants au sein de l'A.Q.J.T.

N° 4. Qu'en rapport avec son mandat, le Comité de théâtre pour enfants voie d'ici le 16 février:

a. à mettre en application les modalités d'intégration du regroupement au sein de l'A.Q.J.T.;
b. à faire parvenir un compte rendu des décisions du comité aux troupes-membres du regroupement.»

Le Comité de théâtre pour enfants décide alors d'envoyer des représentants au Comité de l'A.Q.J.T. pour négocier l'intégration du regroupement à l'Association et pour lui demander de couvrir ses frais d'administration. Le 16 février 1976, Rémi Boucher est nommé agent de liaison entre l'A.Q.J.T. et le Comité de théâtre pour enfants.

Le 19 août 1976, lors du troisième Festival de théâtre pour enfants, les intervenants se réunissent en assemblée générale et émettent une série de propositions touchant l'orientation et l'organisation du quatrième Festival. Un des principaux rôles du Comité pour les années à venir allait être précisé de voir à l'organisation du festival, à la sélection des spectacles, à la planification des ateliers et des rencontres. En outre, la proposition 6 de la réunion du 19 août stipule:

« que le comité facilite la continuité des échanges entre intervenants en théâtre pour enfants en organisant des rencontres échelonnées [sur toute] l'année».

Voilà qu'on demandait au Comité d'être actif pendant toute l'année, d'identifier des priorités et des besoins et de trouver les moyens d'y répondre. Des membres de l'A.Q.J.T., regroupés en comité de travail autonome, se voyaient confier un mandat de travail par une assemblée des intervenants en théâtre pour enfants. Dès 1976, les conditions propices à l'élaboration de nouvelles structures que le Congrès de 1979 allait adopter, étaient en place.

En leur reconnaissant une autonomie et tout en leur accordant l'aide administrative souhaitée, l'A.Q.J.T. a accueilli dans ses rangs troupes et intervenants en théâtre pour enfants. Plus qu'une aide technique, elle leur a offert de bénéficier de ses acquis au plan organisationnel, de sa structure de diffusion et d'information et de l'appui stratégique de son Congrès annuel. Aujourd'hui encore, le Comité de théâtre pour enfants est élu lors de l'Assemblée générale de son propre festival et reçoit son mandat des troupes-membres oeuvrant dans le domaine. Les budgets des secteurs sont clairement identifiés, mais les locaux et les services généraux sont financés à même les fonds de fonctionnement de l'Association. L'autonomie du Comité est telle que l'Association a même admis, en 1978, que des troupes non-membres de l'A.Q.J.T. puissent en faire partie, qu'ils participent à son festival et bénéficient des services de l'organisme.

Il va sans dire que l'A.Q.J.T. a aussi reconnu ses propres avantages dans cette ouverture: le secteur «élargi» du théâtre pour enfants lui a apporté un nouveau dynamisme et lui a permis de devenir un interlocuteur respectable face aux divers organismes gouvernementaux. Ce dernier avantage n'a pas été de tout repos cependant, ces mêmes organismes voyant là l'occasion rêvée d'introduire un découpage arbitraire au sein de l'Association, qui a failli se matérialiser lors du cinquième Festival «international» de théâtre pour enfants en 1978. Malgré les nombreuses difficultés (refus de financer le projet de festival 1977, subven-

tions nettement insuffisantes au festival de 1979), l'A.Q.J.T. et le Comité de théâtre pour enfants ont envers et contre tout décidé de poursuivre ensemble l'implantation d'un théâtre pour enfants « intelligent » au Québec.

plaidoyer

Les membres de l'A.C.T.A. - A.Q.J.T., dont le nombre et les pratiques (théâtres pour enfants, théâtre étudiant, troupes de métier, groupes d'amateurs, animateurs, etc...) ont fluctué au cours des ans, ont, bien sûr, investi beaucoup d'énergie et de temps au sein de l'organisme. Ces investissements, à mon avis, ont eu des retombées intéressantes sur les membres, sur les publics qu'ils desservent de même que sur les conditions de travail de l'ensemble des gens de théâtre.

Toutefois, l'Association a vécu de durs moments, à commencer par une coupure de subvention en 1973 alors que les membres, voulant une diffusion plus large de l'information sur leur travail de créateurs en théâtre, optent pour la publication de leur revue à l'intérieur de *Québec-Press*. En 1974, le dossier de l'A.Q.J.T. se promène du ministère des Affaires culturelles au Haut-Commissariat à la jeunesse, aux loisirs et aux sports puis revient, grâce à la ténacité des permanents, au ministère des Affaires culturelles: les activités des membres de l'A.Q.J.T. étaient et sont d'ordre culturel! En 1975, la démission fracassante de plusieurs troupes et du comité exécutif de l'organisme n'a pas été sans ébranler fortement les assises de l'Association². En 1977, le Festival de théâtre pour enfants doit se muer rapidement en « colloque » à cause d'un refus de subvention; en 1978, le ministère des Affaires culturelles confie « conjointement » à la Compagnie des Deux Chaises et à l'A.Q.J.T. l'organisation du Ve Festival « international » de théâtre pour enfants; en 1979, le VIe Festival n'a lieu que grâce au courage des permanents de l'A.Q.J.T., à la générosité des troupes et animateurs qui y ont oeuvré bénévolement et à l'aide technique de la Ville de Montréal. Quant à l'appui financier comparé du ministère des Affaires culturelles et du Conseil des Arts du Canada, il suffit de lire, en annexe, les chiffres (qui parlent) et la « lettre au ministre » envoyée par la rédaction des Cahiers de théâtre *Jeu* à Monsieur Denis Vaugeois³.

Et pourtant... combien y a-t-il d'associations au Québec dont le but unique est de réunir des groupes théâtraux et de promouvoir la création théâtrale? Combien compte-t-on d'organismes de service démocratiques en théâtre? Mais voilà, l'importance socio-culturelle d'un tel organisme s'efface souvent derrière les services offerts. Comment, en effet, reconnaître l'importance d'un lieu à partir duquel se prépare une juste revendication? Comment apprécier une activité permanente d'information et de regroupement? Quel prix accorder à l'organisme qui prépare une rencontre, qui met des praticiens en présence? Il faut admettre que cela n'est pas évident... et pourtant, que cela est essentiel!

Aussi, sans aucun doute, un tel organisme démocratique a sa place présentement dans la grande réorganisation des forces vives du théâtre au Québec.

hélène beauchamp

2. *Jeu 1*, « Scission et travail à l'A.Q.J.T. » par Louis-Dominique Lavigne, p. 9-16.

3. *Jeu 12*, p. 11 et 12.